*(No de dossier de la Cour*)

Formule 58B

Loi sur les tribunaux judiciaires

avis de remise d’un mémoire de dépens aux fins de la liquidation

(titre)

avis de remise d’un mémoire de dépens aux fins de la liquidation

AUX PARTIES

À la demande de/du *(désigner la partie qui a obtenu l’avis de rencontre)*,J’AI OBTENU UNE RENCONTRE pour le ………. *(jour) ………. (date),* à ………. *(heure),* en vue de la liquidation des dépens de/du *(désigner la partie qui a droit aux dépens et indiquer les dépens devant être liquidés).*

LA RENCONTRE SE DÉROULERA (*choisir l’une des options suivantes)*

en personne

par conférence téléphonique

par vidéoconférence

à l’endroit suivant

(*adresse du palais de justice en cas d’audience en personne, ou détails de la conférence téléphonique ou de la vidéoconférence, comme le numéro à composer, le code d’accès, le lien vidéo, etc., s’il y a lieu*)

À *(désigner la partie qui a droit aux dépens)*

VOUS ÊTES REQUIS(E) de déposer votre mémoire de dépens à mon bureau et de faire signifier ce mémoire à chaque partie intéressée à la liquidation au moins sept jours avant la date indiquée ci-dessus.

|  |  |
| --- | --- |
| Date ………………………………………… | …………………………………………………  Liquidateur |

DESTINATAIRE : *(nom, adresse, adresse électronique (s’il y a lieu) et numéro de téléphone de l’avocat ou de la partie à qui l’avis est signifié)*

RCP-F 58B (1er septembre 2020)